

Département du Loiret – Arrondissement d'Orléans – Canton de Sully sur Loire  
**COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES**  
Compte rendu de la séance du conseil municipal du 13 novembre 2019

---

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	GUYONNET Jean Pierre	AE	THION Denis	X
BOULLIER Jean Pierre	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THUILLIER Philippe	X
CHEVALLIER Philippe	X	MAGNIN Chrystèle	AE	VOISE Yannick	X
DUBUC Gérard	AE	PERONNET Mireille	X		
GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	AE		

Absents excusés: MAGNIN Chrystèle (pouvoir à Denis THION), SCHEEPERS Annick (pouvoir à Yannick VOISE).

Secrétaires de séance : *Patrick Berthon, Gilbert Gessat*

---

ORDRE DU JOUR

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 19 septembre 2019
  - Réponses aux questions posées :
    - i. Monsieur Chevallier Philippe demande quelle est la classe énergie attribuée au logement communal suite aux travaux effectués: l'étude prévoit de passer de la classe E à la classe C (à valider avec des factures de consommation sur plusieurs années).
    - ii. Madame Peronnet Mireille demande que l'entretien des haies et ronces au niveau du pont de la Rte de St Benoit soit effectué afin de pouvoir dégager la vue sur les arches du pont: après visite sur le terrain, il s'avère que la pente entre la route et la rivière est importante. Dégager l'accès introduirait un risque de chutes pour d'éventuels visiteurs.
    - iii. Monsieur Gessat Gilbert demande pourquoi il est désormais demandé aux personnes louant la salle des fêtes de ne laver le carrelage qu'avec de l'eau (sans produit de nettoyage): la décision a été prise en début d'année, suite à une concertation avec l'entreprise de nettoyage car les produits utilisés auparavant laissaient une pellicule sur le sol. L'entreprise utilise des produits qui évitent cet inconvénient. Monsieur Voise Yannick demande s'il ne serait pas judicieux de vitrifier le parquet de la salle des fêtes pour éviter les tâches. Monsieur Thuillier informe l'assemblée que la vitrification du parquet occasionnerait d'autres inconvénients comme les rayures par exemple.
3. Réunions extérieures
  - Communauté de Communes Val de Sully
    - i. Conseil communautaire du 1er octobre
      - Présentation du dispositif « Rézo Pouce »: actuellement mis en place sur Montargis. Il s'agit du principe d'auto-stop gratuit sur réservation avec application ou réservation en mairie. Ce dispositif nécessite l'implication des collectivités.
      - Premier bilan du plan mobilité mis en place par la CCVDs:
        - Coup de pouce mobilité (prêt de véhicule électrique aux personnes en difficulté pour une aide au retour à l'emploi et sur recommandation de pôle emploi): 1 demande entre le 15 juillet et le 15 septembre.

- Navettes (minibus 9 places conduit par un emploi aidé) vers Sully sur Loire: 4 circuits sont en place, un 5ème (pour aller au centre aquatique le mercredi après-midi) mis en place. Le circuit de Cerdon fonctionne le mieux, celui de Guilly le moins. Pas de chiffre de fréquentations fournis pour l'instant. Monsieur Philippe Hemelsdael demande s'il n'est pas possible de mettre en place une navette entre Germigny et le centre aquatique pour les jeunes le mercredi et pendant les vacances.
  - A l'étude: un bus pour l'itinérance des services communautaires en complément de la maison pour tous
  - Bilan du SICTOM
  - Adhésion de la CCVdS au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) à la place des communes. Il s'agit d'un service gratuit auprès des collectivités et particuliers à consulter pour de futurs projets.
  - Subvention octroyée à la société musicale de Sully: 3 000€
  - Modification du marché de travaux multi-accueil d'Ouzouer sur Loire: des ajouts et des suppressions pour un montant total de +2 393,82€ portant le marché à 1 676 781,52€. Monsieur Voise Yannick explique que le planning est respecté.
- ii. Conseil communautaire du 5 novembre
- Présentation dispositif « Rezo Pouce » par les services du PETR qui financeront la première année dans un premier temps.
  - Attribution des fonds de concours aux communes et modification du règlement qui abaisse le plancher des opérations éligibles à 3 000€.
  - Rapports activités syndicats Beuvron et Bonnée
  - Bilan 2018 de la politique de la ville
  - Aide aux entreprises pour l'investissement immobilier. Il s'agit d'un dispositif (en partenariat avec la Région) qui permet une aide aux entreprises du secteur pour rénover leurs locaux ou les réaménager en cas de déménagement.
- SIRIS :
    - i. Rencontre SIRIS/enseignants/parents d'élèves le 14/10 où il est évoqué essentiellement les problèmes de bruit et de discipline des enfants à la cantine (un cahier d'incident est mis en place pour la gestion). Madame Peronnet Mireille explique qu'il était important de recadrer les choses pour une meilleure communication et pour responsabiliser les enfants en ce début d'année scolaire.
    - ii. Conseil d'école du 7 novembre: Madame Peronnet Mireille informe des différents projets énoncés par les instituteurs (classe de mer, projet street art) et les réflexions à mener avec les parents élève pour recueillir une enveloppe financière pour aider à la réalisation de ces projets. Il a été également demandé de planter des arbres dans la cour des maternelles à St Martin d'Abbat qui est peu ombragée. Le SIRIS validera lors de son prochain CA le devis des équipements nécessaires pour le projet de classe numérique (sur Germigny et St Martin)

Il est noté que la sécurisation des écoles est mise en place sur les deux sites et que les exercices de secours sont faits régulièrement.

L'augmentation du prix des repas a été évoquée. Il est rappelé qu'il est compliqué de lancer un appel d'offres cette année pour des repas qui sont commandés au compte goutte (en raison de l'indisponibilité temporaire de personnel de cantine).

- SEA : Monsieur Thion Denis informe que les relevés GPS (~2500) sont terminés depuis fin octobre sur les vannes de réseau d'abonnés. Un plan sera fourni à l'issue de l'analyse. Un relevé GPS de la nouvelle conduite d'eau entre Germigny et St Martin d'Abbat est réalisé. Madame Peronnet Mireille demande si Monsieur Bonneau pense à venir récupérer les conduites rte de St Martin. Monsieur Thion Denis explique que la mensualisation des abonnés (90% de la facture sur 10 mois) a pris beaucoup de temps (service pour les usagers mais une charge pour le syndicat). Les factures annuelles vont être envoyées prochainement. Le nettoyage du château d'eau est prévu cette semaine. Monsieur Boullier demande s'il y a du glyphosate dans l'eau à St Martin. Monsieur Thion répond que les mesures régulières réalisées incluent les pesticides et que les relevés ne sont pas supérieurs à la valeur tolérée
- Pastilles d'iode : Madame Peronnet Mireille fait part de nombreux courriers non transmis aux administrés et informe l'assemblée de la marche à suivre dans ce cas (Aller à la pharmacie la plus proche de son domicile et présenter un justificatif de domicile en déclinant le nombre de personne du foyer). Il est précisé qu'en 2020 si les personnes n'ont pas retiré leurs pastilles, une relance sera faite.
- Office de tourisme: Madame Peronnet Mireille informe de la réunion qui a permis de faire le bilan des équipements pour les vélos (le site de Germigny est ouvert). Les visites guidées ont été moins importantes à Germigny que l'année dernière et le montant des ventes en boutique est resté stable. Il est prévu de mettre en place d'avantage de sorties le dimanche matin (Les cheminades) ainsi que d'harmoniser les horaires des 3 offices de tourisme (Germigny, St Benoit, Sully)
- Sictom : Madame Peronnet Mireille informe le public qu'un huit clos a été demandé lors du dernier conseil pour voter la ligne de trésorerie. Elle explique d'autre part, qu'en janvier 2021, de nouvelles colonnes de tri seraient installées pour le tri du plastique (ex : les yaourts, les suremballages). Afin d'estimer la possibilité d'installer ces nouveaux conteneurs à Germigny, il lui est demandé d'évaluer la place nécessaire à mettre à disposition. La programmation de la déchetterie de Sully a également été discutée.
- Syndicat de la Bonnée : Mr Boullier informe que les arbres qui avaient poussé sur les banquettes de la Bonnée, ont été arrachés.  
Il informe l'assemblée de l'étude complémentaire sur le fonctionnement hydraulique de la répartition entre la Nouvelle et l'Ancienne Bonnée. Les banquettes installées dans la nouvelle Bonnée ont augmenté la hauteur d'eau permettant ainsi des passes à poissons. Cela pourrait conduire à un entretien moindre de l'ancienne Bonnée, ce qui, à terme, risquerait de nuire à l'évacuation de l'eau des fossés de Germigny s'y jetant. Quatre solutions sont proposées par le cabinet, une décision sera prise ultérieurement.

#### 4. Commissions:

- Travaux :
  - i. Travaux de sécurité carrefour du moulin: il reste à appliquer la résine et les plantations. Le choix a été validé avec les services de l'ABF. A l'heure actuelle, il n'y pas de date connue pour les travaux. Monsieur Thion Denis demande la date à laquelle le calvaire sera remis en place: pas de date connue pour l'instant.
  - ii. Aménagement parking et cheminement du Grand Clair: les travaux sont terminés, il reste à reprendre la barrière pour inverser son sens d'ouverture. Le parking sera ouvert dès que la météo sera plus clémente.
  - iii. Logement: les persiennes restent à changer (ouverture impossible en raison de la surépaisseur des tableaux de fenêtres), prévu d'ici la fin de l'année. Monsieur Voise Yannick demande si une date est prévue pour la réfection de la couverture du garage.

- iv. Sécurisation école : il reste à apposer les films par l'entreprise Riguet, pas de date connue à l'heure actuelle.
  - v. Remplacement menuiseries mairie pour renforcer l'isolation thermique: le devis de l'entreprise Riguet de 11095 € HT et le devis de l'entreprise MTVO de 3471.27 € HT sont présentés (Délibération 2019-42). Les demandes de subvention seront envoyées auprès du Conseil Départemental, de l'état et de la CCVDS.
  - vi. Réfection de chaussées: La commune a reçu une subvention de 9 831.15 € dans le cadre des amendes de police pour un montant projeté de 60 000 €. Un cahier des charges est en préparation pour envisager ces futurs travaux et déterminer les voies prioritaires.
- Fleurissement: le fleurissement automne/hiver est en cours, la commission a souhaité remplacer les rosiers au pied de l'oratoire et les plantations près du préau.
  - Aménagement cimetière: des travaux d'aménagement du cimetière sont prévus pour un montant estimatif de 3609.60 € TTC
  - Aménagement tour du livre : des travaux d'aménagement dans la salle de la Tour sont prévus pour déposer et emprunter des livres (montant estimatif de 617 € TTC).
  - Essai désherbage thermique le 30/10: Deux agents de la commune de Dampierre en Burly ont fait des essais de désherbage thermique à plusieurs endroits. Monsieur Gessat explique à l'assemblée qu'il serait préférable de passer la machine plutôt au mois de mars et une fois par mois pour un meilleur rendu. L'objectif serait d'entretenir le chemin de la Noue, le chemin route de St benoit et les pieds de murs. Une demande sera envoyée à la commune de Dampierre pour chiffrer le cout de l'intervention et faire une convention.
  - CCAS : préparation de la distribution des colis de fin d'année.
  - Rénovation éclairage public: Un devis de maitrise d'ouvrage a été demandé au cabinet Inergie Adapt qui a réalisé l'audit. Une rencontre est prévue le 2 décembre prochain.
  - Monsieur Thuillier présente les devis de l'entreprise Xavier Moreau pour refaire le gazon dans les jardins de l'oratoire (900 € HT) et pour la taille des arbres devant mairie et route de Châteauneuf (494 € HT).

## 5. Divers:

- Entretien des digues de Loire: La DDT du Loiret assure la gestion des digues jusqu'en janvier 2024 pour le compte de la Communauté de communes du Val de Sully sur le territoire de laquelle elles sont implantées. Il est à noter que sur la commune de Germigny des Prés, 110 mètres de digues appartiennent à des propriétaires privés qu'il faudra inclure dans le plan de gestion sous forme de convention.
- Renouvellement des contrats SEGILOG pour la maintenance des logiciels de comptabilité et état civil: montant annuel de 2400.00 € HT délibération 2019-41
- Indemnité de conseil au trésorier: Les membres décident d'octroyer au trésorier son indemnité à hauteur de 50%
- Délibération pour l'investissement 2020 (25% du budget 2019) délibération 2019-40
- Taxe aménagement: actuellement, la part communale de la taxe d'aménagement est de 3% (taux département de 2,5%). Possibilité de modifier le taux (5 211€ perçus en 2018). Le taux actuel est conservé.
- Suppression de la Taxe Habitation: proposition de l'Etat pour une compensation aux communes. La taxe habitation sera toujours à régler pour les propriétaires de résidences secondaires.
- Construction du lycée à Châteauneuf: Une réunion des personnes publiques associées a eu lieu courant octobre pour initialiser la procédure de « mise en compatibilité du PLU de

Châteauneuf ». Châteauneuf /Loire a été choisi pour accueillir le lycée supplémentaire du Loiret pour une ouverture à la rentrée 2023. Constructions : bâtiments d'enseignements, locaux sportifs, restauration et internat, logements de fonction. Surface terrain nécessaire ~48 000 m<sup>2</sup>, volumes bâtis entre 7 et 11 000 m<sup>2</sup>. Il pourra accueillir 1200 élèves (filière technologique, pro et générale, BTS). L'enquête publique est prévue au printemps 2020.

- Vœux du maire le samedi 11 janvier 2020
- Elections municipales les 15 et 22 mars 2020 : constitution bureau de vote lors du prochain conseil municipal
- Gilbert Gessat demande confirmation sur la vocation du belvédère à Saint Benoit sur Loire et s'il est uniquement lié à l'abbatiale. Ce site est dédié à l'art roman, essentiellement à l'abbatiale mais pas uniquement.  
Il demande des précisions quant au programmiste mandaté par la CCVDS pour le cinéma de Sully. Monsieur Thuillier explique qu'il s'agit d'une personne qui propose diverses solutions d'évolution du cinéma.
- Denis Thion propose de mettre un article d'information pour les pastilles d'iode dans le prochain bulletin

Séance levée à 20 h 30